

Gratuité sur Internet et copyright : le débat s'anime – avec Jack Lang

»

Le débat ne manquera pas d'être animé», constate le grand quotidien du soir. « D'un côté, les producteurs -majors du disque ou du cinéma, industriels des télécommunications, mais aussi des auteurs de toutes catégories – se plaignent d'être pillés (...) De l'autre côté, des associations de consommateurs refusent de payer l'accès à la culture et de payer leur écot aux multinationales du disque et du film, alors que la pratique du « tout gratuit » se généralise. » » Le débat, constate Emmanuel de Roux, remonte aux encyclopédistes: Diderot « réclamait, pour l'auteur d'une oeuvre reproduite, la rétribution d'un juste prix au nom de la légitime propriété intellectuelle». Quelque temps plus tard, Condorcet, dans la fougue de l'esprit révolutionnaire de 1789, s'opposait à cette thèse, considérant qu'il était illégitime de s'approprier une oeuvre utile au progrès de l'humanité... Le quotidien Le Monde a ouvert ses colonnes. Le ministre de la culture, Renaud Donnedieu de Vabres refuse un « arbitrage manichéen entre la jungle et la taule ». Il préconise un verrouillage technique protégeant producteurs et éditeurs. Jack Lang (PS), reprenant sa plume de ministre de la Culture de l'ère François Mitterrand, constate que « la proposition d'une licence globale (...) n'est pas satisfaisante en l'état(...). La recherche et l'étude de nouvelles pistes sont un impératif ». La révolution technologique imposerait « un nouveau modèle économique et culturel ». (A suivre)